



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu tenue mercredi le 20 mai 2015 à 19h00, à la station d'épuration des eaux au 300 chemin Brunet à Mont-Saint-Hilaire.

Est présente, sont présents :

Louise Allie et Pierre Verret de la ville de Beloeil ;  
Jean-Pierre Brault et Émile Grenon-Gilbert de la ville de Mont-Saint-Hilaire ;  
Normand Angers de la municipalité de McMasterville ;  
Nelson Tremblay de la ville d'Otterburn Park ;

tous membres du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu formant quorum sous la présidence de Monsieur Gilles Plante, délégué et maire de la municipalité de McMasterville.

Est absente :

Sophie Bourassa

Sont aussi présents :

Benoît Aubertin d'Aquatech  
Ghislain Bégin ing., secrétaire-trésorier de la RAEVR

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 18 mars 2015
3. Liste des déboursés # 15-03
4. États des résultats financiers mars et avril 2015
5. États des résultats techniques (fin mars 2015)
6. Rapport d'exploitation Aquatech – janvier et février 2015
7. Rapport d'activités
8. Indicateurs de gestion 2014
9. Agent valideur pour le ROMAEU
10. Octroi contrat – disposition des boues
11. Projet biométhanisation – suivi du contrat
12. Demande amendement réglementation rémunération délégué
13. Autres sujets : a), b), c)
14. Levée de l'assemblée

Il est  
proposé par monsieur Nelson Tremblay  
appuyé par madame Louise Allie

Rés.  
15-16

ET RÉSOLU unanimement

que l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 20 mai 2015 soit approuvé tel que soumis.

Adoptée.



**Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux  
de la Vallée du Richelieu**

Assemblée ordinaire du 20 mai 2015

No de résolution  
ou annotation

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 MARS 2015**

**Rés. 15-17**  
Il est  
proposé par monsieur Émile Grenon-Gilbert  
appuyé par monsieur Jean-Pierre Brault

**ET RÉSOLU** unanimement

que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire 18 mars 2015 soit adopté tel  
que soumis.  
**Adoptée.**

**LISTE DES DÉBOURSÉS 15-03**

**Considérant** le dépôt par le secrétaire-trésorier du certificat de disponibilité de  
fonds pour la liste des déboursés #15-03,

**Rés. 15-18**  
Il est  
proposé par monsieur Normand Angers  
appuyé par monsieur Pierre Verret

**ET RÉSOLU** unanimement

que le registre des déboursés #15-03 au montant de 592 222,09 \$ pour les  
chèques n° 7900 à 7968 inclusivement et comprenant les dépenses d'Hydro-  
Québec et Bell Canada, ainsi que les chèques n° 53 à 55 du compte  
immobilisation pour le projet de biométhanisation, au montant de 9 038,95 \$,  
soit et est approuvé par le conseil d'administration.  
**Adoptée.**

**ÉTATS DES RÉSULTATS FINANCIERS – MARS ET AVRIL 2015**

Le conseil d'administration prend acte du dépôt par le secrétaire-trésorier de  
l'état des résultats financiers des mois de mars et avril 2015 où les dépenses  
au 30 avril 2015 sont au montant de 756 712,01 \$ soit 26,9 % du budget.

**ÉTATS DES RÉSULTATS TECHNIQUES**

Le conseil d'administration prend acte des tableaux des résultats techniques  
des mois de février et mars 2015. Les résultats indiquent que toutes les  
normes environnementales de rejets sont respectées.

**RAPPORT D'EXPLOITATION D'AQUATECH**

Le conseil d'administration prend acte des rapports d'exploitation informatisés  
des mois de janvier et février 2015 préparés par l'exploitant la firme Aquatech,  
société de gestion de l'eau.

**RAPPORT D'ACTIVITÉS**

Le conseil d'administration prend acte du rapport des activités déposé par  
l'administrateur concernant les principales activités réalisées à la gestion et à  
l'exploitation durant la période du 10 mars au 13 mai 2015.



## Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Assemblée ordinaire du 20 mai 2015

### INDICATEURS DE GESTION

Le conseil d'administration prend acte du rapport déposé par le MAMOT concernant les indicateurs de gestion 2014 dont les résultats nous indiquent;

Le coût de traitement des eaux usées (exploitation seulement) : **0,22\$/m.cu.**

Le coût de traitement des eaux usées (exploitation et amortissement) : **0,38\$/m.cu.**

### AGENT VALIDEUR POUR LE ROMAEU

Le conseil d'administration prend acte du rapport déposé par l'administrateur concernant l'application de la nouvelle réglementation, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mars 2015, du MDDELCC, concernant le Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU).

L'administrateur informe le conseil d'administration que l'application de la nouvelle réglementation de la Loi sur la qualité de l'environnement aura des conséquences sur le contrat à l'exploitation et qu'un rapport sera déposé à la prochaine assemblée régulière pour analyser l'offre de service déposée par l'exploitant Aquatech.

### OCTROI CONTRAT DISPOSITION DES BOUES

Considérant l'appel d'offres fait sur SEA0 pour le contrat n° 2015-02-boues ;

Considérant le dépôt de 2 soumissions ;

Considérant le rapport de recommandation de l'administrateur ;

Il est  
proposé par madame Louise Allie  
appuyé par monsieur Normand Angers

**ET RÉSOLU** unanimement

Que le conseil d'administration approuve l'octroi du contrat n° 2015-02-boues au soumissionnaire le plus bas et conforme soit à l'entreprise Environnement Viridis inc. pour le montant total de 274 193,75 \$ taxes en sus, selon les prix unitaires soumis et selon les modalités stipulées aux documents du contrat. La durée du contrat est de 1 an.

**Adoptée.**

### PROJET BIOMÉTHANISATION

Le conseil d'administration prend acte du rapport déposé par l'administrateur concernant le suivi du projet de biométhanisation dont le compte rendu de la réunion n° 5 avec les représentants de l'entreprise Filtrum, du consultant Exp et de la Régie.

No de résolution  
ou annotation

Rés.  
15-19



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux  
de la Vallée du Richelleu

Assemblée ordinaire du 20 mai 2015

**DEMANDE D'AMENDEMENT - RÉGLEMENTATION SUR LA  
RÉMUNÉRATION DES DÉLÉGUÉS**

Considérant la demande d'amendement par M. Yves Corriveau, maire de Mont-Saint-Hilaire, sur la réglementation concernant la rémunération des délégués ;

Considérant qu'à l'article 1 du règlement n° 03-01, que la rémunération de base est fixée en fonction de la présence du membre ou de son substitut à toute assemblée du conseil d'administration.

**Rés.**  
**15-20** Il est  
proposé par monsieur Émile Grenon-Gilbert  
appuyé par madame Louise Allie

**ET RÉSOLU** unanimement

Que le conseil d'administration garde le statu quo sur la réglementation actuelle.

**Adoptée.**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**Rés.**  
**15-21** Il est  
proposé par madame Louise Allie  
appuyé par monsieur Nelson Tremblay

**ET RÉSOLU** unanimement

que cette assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie soit levée à 19h35.

**Adoptée.**

Gilles Plante, président

Ghislain Bégin, ing., secrétaire-trésorier